



RECTORAT DE NANTES	Nom établissement : Collège Sophie Germain
	Ville : NANTES

Contrat d'objectifs

1. ÉTAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC :

Le collège REP+ Sophie Germain est implanté à proximité du quartier Malakoff (QPV) dans le quartier du Pré Gauchet. Il se situe sur le Mail Picasso à proximité de la gare SNCF. Des logements, des petits commerces et des bureaux jouxtent l'établissement, les transports en commun se situent en face de l'entrée des élèves, il est possible de se rendre à pied dans le centre de Nantes. L'établissement accueille 316 collégiens répartis dans 13 classes. Son cylindre est de 430 élèves. Les effectifs sont en constante augmentation. Une certaine mixité sociale voit le jour – un nombre de dérogations entrantes significatif -, pour autant, le taux de boursiers avoisine les 60% dont une majeure partie au taux 3. Depuis 2015, le REP+ est structuré par une équipe de pilotage qui se réunit trois fois par an et anime trois comités de pilotage. Outre les écoles du REP+ (H. Bergson et J. Moulin), le réseau pédagogique du collège comprend trois autres écoles : Stalingrad, E. Péhant et A. Guépin. Le CEC est constructif, les conseils de cycle 3 sont actifs.

Les points forts du collège sont identifiables au sein de l'investissement des équipes autant pédagogique qu'éducative. Le collège Sophie Germain est un établissement où l'innovation est au service de la réussite des élèves : évaluation, coopération, rythme scolaire, différenciation, enseignements transversaux, travail personnel et dispositifs pédagogiques inter-cycles. Les équipes de vie scolaire et de santé-social sont très investies dans les parcours citoyen et de santé (éco-CVC, CESC, CHS) ainsi qu'au sein des dispositifs de soutiens scolaires. Les personnels sont investis dans la formation, l'établissement est un lieu de travail réflexif entre pairs. Les alliances éducatives sont structurées au sein d'un REP+ dynamique. Les parents d'élèves s'organisent, la co-éducation se construit. Les conditions d'accueil sont très satisfaisantes. Le climat scolaire est serein.

L'ensemble de ce travail est acté au sein d'un projet d'établissement en 4 axes, coopérant, bienveillant, structurant et ambitieux.

Ressources mobilisables dans l'établissement :

- **Une équipe enseignante impliquée et expérimentée**
- **Des services éducatifs et médico-sociaux - engagés**
- **Des instances constructives**
- **Un REP+ structuré**

Points d'appui :

- Une culture de l'éducation prioritaire dans tous les services de l'établissement.
- Des liaisons écoles/collège/lycées en perpétuelle réflexion
- Des partenariats extérieurs forts, sur le territoire et l'agglomération nantaise
- Un établissement accueillant

2. OBJECTIFS

Objectif 1 – Créer des parcours de réussite adaptés en tenant compte de chacun des élèves

Objectif 2 – Faire de l'établissement un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble

Objectif 3 – Favoriser l'ouverture culturelle sous toutes ses formes

Objectif 4 – Faire de l'établissement un lieu coopérant en renforçant la co-éducation

3. PROGRAMME D'ACTIONS ET INDICATEURS

Objectif 1 - Créer des parcours de réussite adaptés en tenant compte de chacun des élèves

Actions – descriptif

1 - Travailler sur la continuité pédagogique dans le cadre de l'école du socle au sein du réseau élargi (autres écoles de secteur) par la mise en place des parcours éducatifs, de la petite section à la fin de la scolarité obligatoire.

2 – Poursuivre la mise en œuvre des classes coopérantes en cycles 3 et renforcer les pratiques coopérantes en cycle 4,

3 – Structurer la liaison écoles-collège et mettre en place une liaison collège-lycées pérenne,

4 - Renforcer les prises en charge différenciées pour les élèves en grande difficulté, encourager la persévérance scolaire et porter les élèves en réussite.

Indicateurs retenus

- Proportion d'élèves ayant validé le cycle 3 et le cycle 4 en fin de parcours au collège,
- Maintien d'un climat scolaire serein (indicateurs vie scolaire),
- Taux d'élèves engagés dans des dispositifs de soutien scolaire (Devoirs faits, PPRE, Mentorat...),
- Taux d'orientation choisie en fin de 3^{ème} et à N+1 au lycée (avec un regard spécifique pour les garçons),
- Nombre d'actions de liaison 1^{er}/2nd degré et collège/lycées,
- Proportion d'élèves maîtrisant le domaine 2 du socle commun en fin de 3^{ème}.

Objectif 2 – Faire de l'établissement un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble

Actions – descriptif

1 - Responsabiliser l'élève dans son rôle de citoyen au sein de la vie du collège,

2 – S'appuyer sur le CESC pour promouvoir des actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté ainsi que les Valeurs de la République,

3 - Former des élèves à la médiation par les pairs et les personnels à la lutte contre le harcèlement scolaire,

4 - Promouvoir l'association sportive, l'accompagnement éducatif et les dispositifs hors temps scolaire (école ouverte, projet de réussite éducative...),

5 – Impulser une culture du développement durable.

Indicateurs retenus

- Proportion d'élèves maîtrisant le domaines 3 du socle commun en fin de 3^{ème}.
- Nombre d'élèves inscrits à l'association sportive, à l'accompagnement éducatif et au dispositif école ouverte.
- Taux de candidats déclarés aux différentes élections (délégués) et taux de participation des élèves aux différentes instances.

Objectif 3 – Favoriser l’ouverture culturelle sous toutes ses formes

Actions – descriptif

- 1 – Poursuite de la mise en œuvre du Parcours d’Éducation Artistique et Culturelle pour chacun des élèves,
- 2 – Diversifier les projets, les pratiques et les dispositifs éducatifs et pédagogiques,
- 3 – Continuer à promouvoir la culture scientifique et les mathématiques,
- 4 – Poursuivre les projets et les dispositifs en lien avec le monde professionnel et associatif,
- 5 – Promouvoir les langues, le FLS et ouvrir le collège à l’international en impulsant les liaisons écoles/collège/lycées.

Indicateurs retenus

- Nombre de mises en place effectives du PEAC par niveau.
- Nombre des projets pédagogiques réalisés.
- Visites et actions conduites avec les lycées, le supérieur et les entreprises partenaires.
- Nombre d’actions éducatives et pédagogiques effectuées par chaque élève durant sa scolarité au collège.

Objectif 4 – Faire de l’établissement un lieu coopérant en renforçant la co-éducation

Actions – descriptif

- 1 - Ouvrir le collège aux parents et accompagner leurs initiatives,
- 2 - Développer l’aide à la parentalité en les accompagnant dans le suivi de la scolarité de l’enfant,
- 3 – Avoir une attention particulière pour les familles en situation de grande pauvreté et celles éloignées du numériques,
- 4 – Multiplier les projets et les actions avec les partenaires du territoire.

Indicateurs retenus

- Taux de participation aux élections de parents d’élèves,
- Taux de participation aux rencontres parents-professeurs, aux instances et aux conseils de classe,
- Nombre d’actions réalisées en direction des parents d’élèves,
- Nombre d’actions ou de projets réalisés en partenariat avec les parents.
- Nombre d’actions ou de projets réalisés avec les partenaires locaux.

DUREE - MODALITES D’EVALUATION

A l’instar du projet d’établissement auquel il fait suite, ce contrat est pluriannuel. Il a été conçu par le conseil pédagogique au cours des réunions du 15 décembre 2020 et du 15 juin 2021. Il a été présenté au Conseil d’administration (CA) du 24 juin 2021. Il prend effet à compter de sa date de signature pour une période de 4 ans. Il fera l’objet d’une évaluation interne annuelle par le conseil pédagogique, qui conduira à un bilan inclus dans le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique, transmis à la fois à l’IA-DASEN et au Recteur d’académie, après adoption par le CA.

Fait à Nantes, le

Le Chef d’établissement

Nicolas MICHEL

L’Inspectrice d’académie,
Directrice académique des services
de l’Education nationale de Loire-Atlantique

Patricia GALEAZZI

Le Recteur d’Académie

William MAROIS